

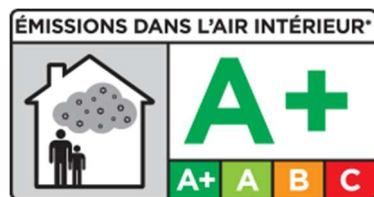
Pour limiter les risques ...



Aérez les locaux régulièrement



Nettoyez à l'humide



Privilégiez dès l'achat les produits les moins émissifs



Procédez à l'entretien des appareils de combustion



Installez une ventilation efficace

Aspirez régulièrement les moquettes



Lisez les précautions d'emploi et respectez les doses préconisées



Isolez les bureaux de la zone de production

APST68
Alsace Prévention Santé Travail



Brochure de prévention

Qualité de l'air intérieur

Évitez les atmosphères toxiques dans vos locaux pour mieux respirer !

Selon de nombreuses études, l'air intérieur peut être 5 à 7 fois plus pollué que celui de l'extérieur. Dans cette brochure, découvrez les principaux polluants, leurs provenances et quelques mesures de prévention pour améliorer l'air que vous respirez...



Ne pas jeter sur la voie publique (article L.541-10-1 du Code de l'Environnement)

V.2022-12

Quels sont les polluants ?

Les polluants que nous respirons toute la journée au bureau sont nombreux :

→ Les polluants biologiques :



Acarions



Moisissures



Virus

→ Les polluants chimiques



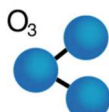
Monoxyde de carbone



Composés organiques volatils



Radon



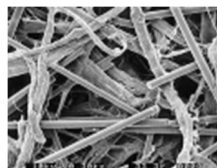
Ozone

Les composés organiques volatils, ou COV sont des composés organiques pouvant facilement se trouver sous forme gazeuse dans l'atmosphère terrestre.

→ Les particules et fibres



Poussières



Fibres

Quels sont les risques pour ma santé ?

Les symptômes d'exposition à ces polluants sont divers :

- Irritation de la peau ou des muqueuses
- Irritation des voies respiratoires
- Nausées, vomissements
- Maux de têtes
- Réaction allergique

Dans le cas du monoxyde de carbone, les symptômes peuvent aller à la perte de connaissance et même jusqu'au décès

→ D'où viennent-ils ?

De multiples sources de contamination dans vos locaux :

